



## Décision réglementaire

RDD2006-05

### BioSafe StorOx

La matière active de qualité technique peroxyde d'hydrogène et sa préparation commerciale, le BioSafe StorOx contenant 27 % de peroxyde d'hydrogène (connu auparavant sous le nom de BioSafe OxiDate : Traitement bactéricide et fongicide pour les pommes de terres entreposées), sont utilisées pour lutter contre la pourriture sèche fusarienne, la pourriture molle bactérienne et la tache argentée de la pomme de terre, avant et pendant l'entreposage de la pomme de terre, et sont admissibles à une homologation complète en vertu du *Règlement sur les produits antiparasitaires* (RPA).

L'homologation de ces produits a été proposée dans le projet de décision réglementaire (PRDD) [PRDD2006-02](#), *BioSafe OxiDate : Traitement bactéricide et fongicide au peroxyde d'hydrogène pour les pommes de terre entreposées*. Le présent document de décision réglementaire résume cette étape du processus de décision réglementaire de l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA) de Santé Canada concernant l'emploi du BioSafe StorOx pour lutter contre la pourriture sèche fusarienne, la pourriture molle bactérienne et la tache argentée de la pomme de terre, avant et pendant l'entreposage de la pomme de terre.

*(also available in English)*

**Le 21 juin 2006**

Ce document est publié par la Division des nouvelles stratégies et des affaires réglementaires, Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire. Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

**Publications**  
Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire  
Santé Canada  
2720, promenade Riverside  
I. A. 6605C  
Ottawa (Ontario) K1A 0K9

**Internet :** [pmra\\_publications@hc-sc.gc.ca](mailto:pmra_publications@hc-sc.gc.ca)  
[www.pmra-arla.gc.ca](http://www.pmra-arla.gc.ca)  
**Service de renseignements :**  
1 800 267-6315 ou 613 736-3799  
**Télécopieur :** 613 736-3758



ISBN : 0-662-72133-0 (0-662-72134-9)

Numéro de catalogue : H113-6/2006-5F (H113-6/2006-5F-PDF)

**© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 2006**

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, ou par photocopie, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable du ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa, Ontario K1A 0S5.

## **1.0 Introduction**

Le présent document de décision réglementaire constitue la dernière étape du processus de décision réglementaire de l'ARLA concernant l'emploi du BioSafe StorOx (connu auparavant sous le nom de BioSafe OxiDate : Traitement bactéricide et fongicide pour les pommes de terres entreposées), contenant la matière active peroxyde d'hydrogène, pour lutter contre la pourriture sèche fusarienne, la pourriture molle bactérienne et la tache argentée de la pomme de terre, avant et pendant l'entreposage de la pomme de terre.

## **2.0 Contexte**

L'ARLA de Santé Canada a effectué une évaluation des renseignements disponibles conformément au RPA. Elle a jugé que les renseignements étaient suffisants pour permettre la détermination de l'innocuité, des avantages et de la valeur du peroxyde d'hydrogène et de sa préparation commerciale, le BioSafe StorOx, fabriqué par BioSafe Systems Inc. L'ARLA a conclu que l'utilisation du BioSafe StorOx selon le mode d'emploi de l'étiquette accompagnant ce produit présente des avantages et de la valeur, conformément au RPA, et qu'elle ne comporte pas de risques inacceptables.

L'homologation de ce produit a été proposée dans le projet de décision réglementaire PRDD2006-02. L'ARLA n'a reçu aucun commentaire concernant ce document.

## **3.0 Décision réglementaire**

Pour ces raisons, l'ARLA accorde, conformément au RPA, une homologation complète à la matière active peroxyde d'hydrogène et sa préparation commerciale, le BioSafe StorOx, pour lutter contre la pourriture sèche fusarienne, la pourriture molle bactérienne et la tache argentée de la pomme de terre, avant et pendant l'entreposage de la pomme de terre.